

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 14 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES: Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 17 SEPTEMBRE.

On annonce que le mariage du duc d'Orléans avec une princesse de Mecklenbourg est sinon arrêté, du moins près de l'être, et que c'est une jeune personne d'une beauté remarquable.

M. de Tschann, chargé d'affaires de Suisse, a eu ces jours-ci une conférence avec le roi, et il paraît certain que l'on va prendre des mesures conciliatrices à l'égard de la Suisse et que M. de Montebello va être rappelé.

On parle beaucoup dans les salons diplomatiques, de la mésintelligence qui existe maintenant entre les divers membres de la diète de Francfort et des graves démêlés auxquels a donné lieu une discussion récente sur la question hollandaise et sur les bases de l'arrangement proposé au roi de Hollande.

Il paraît que cette scission tient à une intrigue d'une grande puissance qui semblait d'abord seconder, même par sa médiation, les efforts de la diète, et avait même presque garanti le consentement du roi Guillaume. Mais ces offres n'étaient qu'un moyen de pénétrer, de s'immiscer dans les travaux des conférences, sous le masque de cette médiation officieuse, et de susciter plus facilement des obstacles à une conclusion définitive, en brisant cette majorité ou plutôt cette unanimité de voix dont l'effet moral eût été une condamnation explicite de l'obstination du roi Guillaume.

On cite surtout comme ayant fait défection au système d'arrangement, au projet d'un vote unanime, le président de la diète lui-même, M. de Münch-Bellinghausen, à qui on reproche sa partialité de plus en plus prononcée en faveur de la Russie, et dont l'hôtel est ouvert à tous les voyageurs russes de quelque importance.

Les relations du président avec les bureaux du journal de Francfort sont également remarquables, et ce concours de circonstances ne peut manquer d'éveiller l'attention de l'empereur d'Autriche et surtout du roi d'Angleterre qui, en sa qualité de roi de Hanovre, a aussi son représentant à la diète de Francfort. (La Presse.)

Mme. la comtesse Lippona, veuve de Joachim Murat, doit arriver à Paris dimanche ou lundi prochain. L'ex-reine de Naples doit retourner en Italie dans un mois.

L'administration générale des hôpitaux, hospices et secours à domicile, vient de faire insérer dans le *Moniteur* l'état des dons et legs acceptés par l'administration, en faveur des pauvres de Paris. Ces dons s'élevaient, pour le premier trimestre 1836, à 134,700 francs en capital, et à 1,000 francs en rentes. Le plus remarquable de ces dons est celui d'une somme de 120,000 francs fait aux douze bureaux de bienfaisance de la capitale par M. Leroux.

M. Horace Vernet, qui est de retour à Paris de son voyage à Saint-Petersbourg, doit bientôt retourner en Russie, après avoir recruté à Paris une petite colonie de peintres, de sculpteurs et d'architectes, choisis parmi les artistes les plus distingués de la capitale. M. Horace Vernet est chargé de leur faire au nom de l'empereur les offres les plus brillantes. Le czar a l'intention de décorer les principales places de Saint-Petersbourg des statues des grands hommes de la Russie et d'élever plusieurs monuments en l'honneur des armées russes.

EXPOSITION DE BRUXELLES.

Deux grandes compositions dominent l'exposition de Bruxelles: ce sont les Adieux de Charles I^{er} à sa Famille, par Wappers, et la Bataille de Courtray, par Keyser. Voici comment s'exprime l'indépendant sur le tableau de Wappers:

La peinture représente essentiellement la durée. Elle éprouve le moment où une passion quelconque arrive à son paroxysme d'exaltation, et prend un caractère définitif. C'est dans cet instant si fugitif de poésie extase que l'artiste la saisit et la fixe à jamais sur la toile. Chaque spectateur voit du premier coup d'œil cette péripétie muette d'un drame, qu'il développe en lui-même selon son intelligence. On comprend jusqu'à quel point un tableau qui respire cette douleur vague dont nous parlions, peut présenter cette condition de durée et d'immobilité que nous désirons dans l'expression de l'œuvre; on comprend aussi pourquoi, tous tant que nous sommes, nous aimons avant tout que l'art nous offre des images tristes et sombres, puisque ce sont les seules qui fascinent l'œil longtemps. Telle était l'inspiration constante qui dominait dans les œuvres de l'infortuné Léopold Robert. Chacun de ses tableaux faisait penser et serrait involontairement le cœur. Que représentait, par exemple, la toile exposée au dernier salon de Paris? Des pécheurs de Chioquia faisant leurs adieux à leurs femmes et à leurs enfants, avant de se mettre en mer; des hommes du peuple allant s'exposer, pour la millième fois peut-être, à un danger dont la conscience s'était émue chez eux par l'habitude. Et pourtant d'où vient que l'homme le plus indifférent ne pouvait s'empêcher de frissonner en contemplant leurs adieux? C'est que l'on comprenait qu'ils ne reviendraient plus. Un amer présentiment s'était répandu sur tous les visages, se dessinait dans tous leurs gestes, depuis la pose du vieux loup de mer qui levait la main pour reconnaître le vent et secouait la tête comme certain de l'orage, jusqu'à l'admirable expression de douleur répandue sur la figure de la jeune mère qui semblait dire: *Père mal!* C'était là de la poésie byronienne, un désespoir d'homme du peuple idéalisé. La tristesse du peintre avait pénétré tous ces rudes visages sans leur ôter leur mâle énergie. Il ne

DÉLIVRANCE DE DUFAVEL.

Lyon, 16 septembre. — Cette nuit à deux heures et demie du matin, la foule qui s'était portée aux abords du puits où était Dufavel, a été témoin du plus imposant spectacle. Le génie avait enfin vaincu les difficultés sans nombre qu'offrait le terrain sablonneux qui le séparait de Dufavel, il était arrivé jusqu'aux planches du tambour qu'on avait déjà sciées en partie lorsque tout à coup le prisonnier en brise une dernière, s'élança à travers l'ouverture et se cramponna au cou d'un sapeur.

On l'entraîne bientôt hors de la galerie, et malgré ses instances pour qu'on le laisse remonter par la corde du puits on attend qu'un de MM. les médecins qui étaient sur les lieux soit descendu et se soit assuré de l'état satisfaisant de Dufavel. Il est placé enfin sur un fauteuil suspendu à la corde, on le couvre convenablement et aussitôt qu'il paraît à la surface, le cris mille fois répétés *vive le génie!* annoncent la délivrance impatiemment attendue de ce malheureux. M. Chinai a adressé au nom du conseil municipal ses remerciements et ses félicitations aux officiers et aux soldats du génie. Dufavel, emporté en triomphe au milieu des torches et des flambeaux par ses libérateurs eux-mêmes, est maintenant placé chez M. Rafland, l'un des voisins dont les soins et l'obligeance méritent d'être cités. Il est très-bien; il se sent seulement un peu brisé, mais il n'a ni fracture ni contusion, et tout fait espérer que sa santé ne souffrira pas d'atteinte de cet accident. C'est ainsi qu'a été sauvé ce malheureux, au bout de quatorze jours d'angoisses.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Une lettre de Madrid du 10 nous donne la composition du nouveau ministère.

MM. Aguilar, aux affaires étrangères et président du conseil;

Mendez Vigo, à la guerre;

Olezaga, à l'intérieur;

A. d'Alvaro et A. Escoubeda, aux finances;

Lopez, à la justice;

Gil de Cuadara, à la marine.

La *Gazette de Madrid* continue à enregistrer des décrets pour remettre en vigueur les anciens décrets des cortès de 1813.

Un décret porte qu'il sera alloué 20,000 réaux par an aux archevêques et évêques dont les revenus ont été séquestrés parce qu'ils ont abandonné leurs diocèses, pourvu qu'ils résident sur un point libre du royaume, qui leur sera assigné par le gouvernement.

Le butin que Basilio Garcia a conduit en Navarre est très considérable; on dit que le numéraire seul s'élève à cinq millions de réaux. (1,250,000 fr.). Bagage, marchandises et argent étaient portés sur le dos de plus de 200 mulets; et malgré l'immense embarras que lui donnait ce convoi, Basilio a échappé à la poursuite des colonnes constitutionnelles. La frayeur qu'il inspirait a été telle, que Iribarren, celui-là même qui vient d'être nommé maréchal de camp pour avoir fait essuyer une défaite considérable à Iturralde, a cru prudent de se renfermer à Piralta, à un quart de lieue du chemin par lequel est passé le chef carliste.

L'ensemble des nouvelles reçues aujourd'hui de Madrid, et qui vont jusqu'au 10 de ce mois, est toujours fâcheux.

fallait pas chercher le sentiment de l'œuvre; elle vous saisissait tout d'abord et vous clouait devant la toile, et la pensée ne vous venait pas de gêner le charme de votre impression par l'examen des détails et l'analyse des procédés matériels. Car il est des personnes qui, en critique, descendent jusque-là. Ce tableau possédait donc les deux conditions premières que nous demandons en peinture, unité d'expression, durée d'impression. Voilà tout le secret de la poésie des arts.

Tel est selon nous, le plus grand mérite du tableau exposé cette année par M. Gustave Wappers. Nous nous sommes sentis heureux en face de cette composition, d'avoir à signaler chez lui un progrès manifeste vers la poésie de l'art. Ce progrès est d'autant plus précieux que c'était sous ce rapport que l'école flamande actuelle avait les plus grands pas à faire. La Flandre a, depuis l'origine de la peinture, donné naissance à des peintres coloristes avant tout. Il est remarquable que cette faculté du coloris qui est une des plus nécessaires de l'art, puisqu'elle concourt puissamment à l'illusion du vrai, soit ressuscitée avec l'école nouvelle. Mais il était à craindre que le sentiment poétique, si puissant chez les peintres italiens et espagnols, ne se développât point aussi largement chez des artistes destinés avant tout d'acquiescer les qualités d'exécution qui ont placé si haut le génie de leurs devanciers. Si l'école flamande actuelle arrivait à l'expression poétique, elle avait plus de chances que tout autre de la conserver et de la vendre dans toute sa pureté. Car par la nature sérieuse et germanique de leur talent, les artistes de cette école ne sont pas exposés à tomber dans les recherches et le clinquant de l'esprit, qui, chez les imaginations plus vives, prend trop souvent la place du sentiment.

Il est juste de reconnaître que M. Wappers vient, par son nouveau tableau, de révéler la qualité que nous considérons comme la plus belle de l'art. Ce que nous aimons surtout dans les *Derniers moments de Charles I^{er}*, c'est le sentiment de grandeur, de tristesse et de résignation qu'il a su donner à son sujet. Ce que nous y admirons, c'est le développement d'une pensée forte et triste, comme nous le

Personne ne prend au sérieux les derniers décrets rendus par le ministère; on sait que leur exécution est impossible dans les trois quarts du royaume, et tous les yeux sont fixés sur les progrès des bandes carlistes qui viennent encore de remporter auprès de Valence un avantage signalé.

Le gouvernement ne parvient pas même à se faire obéir dans la capitale de ceux auxquels un patriotisme fort équivoque donne des droits à la sympathie des sociétés secrètes qui sont aujourd'hui le seul pouvoir réel existant en Espagne. Ainsi le général Mendez Vigo résiste depuis dix jours à l'ordre qu'il a reçu du ministre de la guerre de se rendre à Badajoz. Il a d'abord réclamé un arriéré de traitement qu'on lui a payé, et ensuite il a élevé d'autres objections pour rester à Madrid, en disant que le ministère devait traiter autrement un vieux patriote comme lui. *L'Echo del Comercio* ne peut s'empêcher de blâmer cette conduite, ce qui est assurément hardi et méritoire de sa part.

Tous les chefs de corps qui ont quitté leurs commandements, de gré ou de force, par suite des derniers événements, arrivent de tous côtés à Madrid, soit pour se mettre à la disposition du ministre de la guerre, soit pour se faire payer des arriérés de solde considérables qu'on doit à la plupart d'entre eux. Un journal dénonce au gouvernement cette réunion d'hommes suspects et mal disposés pour le nouvel ordre de choses, et il appelle sur eux la plus rigoureuse surveillance de la police.

On sait que dans sa réponse au *Moniteur* et à quelques autres journaux français sur les mensonges dont leurs colonnes étaient remplies, la *Gazette de Madrid* a prétendu que le pain des soldats était devenu détestable, à tel point qu'un chien n'en voulait pas manger, ce qui expliquait une réclamation très régulière de la garnison de la capitale. Or, il paraît que le munitionnaire a protesté contre cette accusation, et dans son numéro du 9 septembre, la *Gazette de Madrid* reconnaît son erreur. Après avoir déclaré que le service des vivres était rempli avec une religieuse fidélité aux engagements contractés par l'entrepreneur, elle ajoute qu'on a fait un nouveau marché avec le même munitionnaire pour qu'il ait à fournir de meilleur pain, et que c'est là toute la vérité sur une histoire que les journaux français ont méchamment dénaturée. Malheureusement, la seconde version n'est pas plus vraie que la première.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Coffreur et perruquier. — Une fâcheuse rivalité amène aujourd'hui au pied du tribunal de police correctionnelle deux utiles industriels, bien faits pourtant pour s'apprécier et se respecter l'un l'autre. Le plaignant est un jeune homme d'une élégance des plus modernes, qui se présente avec tout l'aplomb que donne l'habitude des bonnes manières, tandis que le prévenu, déjà sur le retour, et dans toute la rigueur d'une mise que nous appellerons éminemment classique, se laisse tomber sans façon sur le banc, et si pesamment, que le municipal, plongé, pour le quart d'heure, probablement dans quelques fantastiques rêveries, ne peut se défendre d'un léger sombresant.

Le plaignant ôte un gant jaune de la plus irréprochable fraîcheur, pour prêter serment, après quoi entrant en propos: « Messieurs, dit-il, j'ai été on ne peut plus indignement traité... »

cherchons en peinture. Et cet éloge, nous le lui faisons sans défiance de nous-mêmes. Car si nous ayons notre crainte de porter un jugement trop hasardeux en ce qui concerne la partie technique de l'art, nous nous laissons prendre sans réserve à ce qui nous émeut, et nous savons distinguer ce qui nous touche de ce qui ne nous touche pas.

Et c'était un beau sujet à traiter que les adieux de Charles I^{er} à sa famille, un sujet qui avait un mérite bien précieux dans un temps où les masses sont si indifférentes en matière d'art, le mérite de l'actualité. C'est déjà un spectacle attachant que la dernière heure d'un condamné; mais quand ce condamné est un roi tué juridiquement au nom du peuple qui laisse faire, nous qui voyons se renouveler, se discuter même ces questions de meurtre des rois, nous ne pouvons contempler sans une irrésistible sympathie l'agonie d'un monarque qui a succombé dans sa lutte contre les partis. Il est bon de nous montrer la victime d'un duel politique dans le sein de sa famille. Il est bon de grouper sous les yeux des partis tous les cœurs sur qui tombe la hache du bourreau, quand ils ne croient frapper qu'une seule tête. Trop souvent la foule ne voit que l'échafaud, ces tréteaux sanglants où se dénouent les tragédies politiques. Il est du devoir du peintre et du poète de soulever de temps en temps le voile funèbre dont on recouvre les planches, afin qu'elle aperçoive dessous les enfans recevant sur leurs fronts, comme les fils de Nemours, le sang de leur malheureux père.

Ce dont nous ne saurions trop louer M. Wappers, c'est la belle simplicité de la scène qu'il a représentée. C'est un grand art de sa part d'avoir préféré le pathétique de l'expression au pathétique de la situation et nous le félicitons sincèrement de ne pas avoir cédé à la tentation de déployer, comme bien d'autres auraient fait, un appareil dramatique. Si M. Wappers avait ouvert le fond de la chambre où est réunie la famille de Charles I^{er} et qu'il eût découvert le bourreau debout sur l'échafaud et la hache au poing, la première impression aurait été plus vive pour la multitude qui aime tout ce qui est spectacle; mais ce genre d'émotion était trop facile; il se serait vite usé par cela qu'il est trop facile. M. Wappers a fait preuve de goût en évitant cet écueil.

M. le président; interrompant. — Vous ne nous avez pas dit quelle était votre profession.

Le plaignant. Je suis coiffeur.

Le prévenu. Perruquier. (On rit.)

Le plaignant, avec intention. Coiffeur. (On rit plus fort.)

M. le président. Enfin, perruquier coiffeur: passons là-dessus. (Hilarité prolongée.)

Le coiffeur. Je passais donc tranquillement dans la rue, me rendant chez un de mes clients les plus majeurs, quand tout-à-coup, (je vous demande bien pardon, messieurs, de tout ce qu'il y a de vulgaire dans ces détails), j'eus besoin de cracher. Tout le monde crache dans la rue, j'use donc de mon droit et je crache. Le malheur veut que ce perruquier passe; il s'arrête, il me toise, et me dit du ton des anciens mélodrames: « Qu'est-ce que c'est que vous faites là? — Vous le voyez bien, je crache. — Cracher devant moi, quand je passe. C'est ignoble. c'est indécemment. — Passez donc votre chemin, mon cher. Ah! c'est comme ça, mon petit monsieur... » Et là-dessus, sans autre forme de procès, et comme étranger à toute civilisation, il se jette sur moi et me frappe à coups redoublés, moi sans défense et tenant à la main quelque chose.

Le perruquier, d'un ton goguenard. — Dites donc ce que vous tenez.

Le coiffeur, avec une dignité pleine de réserve. — De quel intérêt serait pour ces messieurs?

Le perruquier, interrompant brusquement. — Et pardine, c'était un faux toupet, comme si tout le monde ne connaissait pas ça: c'est vieux comme la soupe à l'oignon, les faux toupets, et j'en ai à vous revendre, confrère et collègue. (On rit.)

Le coiffeur, maîtrisant à peine son indignation. — Vous entendez ces invectives, Messieurs; je n'y réponds que par le silence et en vous demandant justice.

Le perruquier, persistant toujours. — Justice! justice! Je crois bien, je me la suis faite, à moi, la justice. Ça fait-il pas suer aussi de voir un élève que j'ai nourri, chauffé, logé et éduqué dans les bonnes traditions, avoir l'air, avec moi, son ancien, son respectable maître et professeur, jusqu'à me traiter de perruque et à cracher sur mon individu!

Le coiffeur, interrompant à son tour, avec beaucoup d'exaltation. — Dieu et les hommes me sont témoins que cette ordinaire intention n'a jamais sali ma pensée!

Le perruquier. — C'est bon, c'est bon, moi je l'ai pris comme ça, et cette petite correction paternelle rabattra votre caquet, M. le coiffeur. Coiffeur! coiffeur! pouah! que c'est beau! Perruquier! perruquier! vil atôme, ver de terre, merlan! Mon Dieu, pourquoi pas? Et pourtant de la perruque au faux toupet, de la coupe avec frisure à la coupe ordinaire, de tous vos comestibles grecs et romains à la simple moëlle de bœuf, il n'y a que la main, entendez-vous, jeune homme! Permettez que je vous démêle un peu, messieurs (hilarité prolongée), mes idées sur l'antique profession.

Le tribunal passe outre à l'audition des témoins, et sur les conclusions du ministère public, condamne le perruquier à 5 fr. d'amende. (Gaz. des Trib.)

BELGIQUE.

Bruxelles, 19 septembre (trois heures.) — La Bourse continue à rester sous le poids des paniques du dehors, tous les fonds sont faibles et offerts; l'actif espagnol de 25, cours d'ouverture, est tombé à 23 7/8 argent. On a fait peu d'opérations.

Voici comment on donne la cote de Londres, du 17 (samedi): actif espagnol 27 1/8 à 3/8 (baisse 1 7/8), 3 p. c. portugais 36 à 37, 5 p. c. 57 à 58.

On dit que M. le ministre de l'intérieur est d'avis que les actions des sociétés en commandites doivent être cotées officiellement par MM. les agens de change. Jusqu'à présent cette décision n'a point été transmise par écrit, mais M. le ministre doit avoir une entrevue ce soir à quatre heures avec les membres du syndicat pour la leur communiquer.

Après la cote: actif 24 argent pour demain, et papier pour le 25. On offre 424 pour les Librairies, Anvers sans affaires.

Amsterdam, 18 septembre (Société des Effets.) — Dette active 2 1/2 p. c. 52 5/16 à 5/16 3/16 5/16 3/4 5/8 1/2 9/16 5/8 1/2 3/8 1/4 1/8 3/4 5/2 5/1 7/8 3/4 7/8 1/2 1/8 7/8, société de commerce 165 1/2 166 1/2 168 1/2 170, Ardoin pièces de 85 livres 24 1/2 23 1/2 24 23 7/8 1/2 7/8 3/4 1/2 24 1/4 3/8 5/8 1/2 3/8, grosses pièces 23 3/8 3/4, différée 9 1/2 1/4.

Les affaires en fonds nationaux, principalement en 2 1/2 p. c., ont

été très-considerables aujourd'hui, par suite des cours favorables de Londres et d'Anvers. On a pu placer à de meilleurs prix que la veille, mais l'énormité des ventes a fait revivre la panique, à 51 1/8 il n'y avait point d'acheteurs. Aussitôt l'arrivée des lettres de Londres du 16, les cours se sont relevés. On peut dire les mêmes choses des fonds-espagnols, parce qu'on attendait une forte baisse d'Anvers, elle n'est point venue. C'est seulement la cote de Londres qui a calmé les craintes des spéculateurs.

Paris, 17 septembre. — On paraissait aujourd'hui un peu revenu de la panique dont la bourse avait été saisie depuis deux jours, et il y a eu une reprise sur toutes les valeurs. On parlait de l'article du Memorial bordelais annonçant positivement que le semestre de novembre de la rente active serait payé, et l'on ajoutait qu'il était arrivé en ville des lettres de Madrid confirmant cette nouvelle. Cependant, telle est encore la défiance des spéculateurs pour les ressources de l'Espagne, que la rente active n'a remonté que de 27 3/4 à 28 1/2, et qu'elle est retombée plus tard à 28.

La rente française a haussé depuis hier de 40 c. seulement. Il y avait peu d'affaires au comptant.

M. le colonel Rodenbach, commandant d'armes de Bruxelles, vient d'inviter MM. les officiers supérieurs et particuliers, en disponibilité et en non-activité, à assister au service funèbre qui sera célébré le 23 septembre courant, à 11 heures du matin, à l'église des SS. Michel et Gudule, en mémoire des citoyens morts en combattant pour la cause de l'indépendance nationale.

Hier, à 10 heures du matin, a eu lieu la revue obligatoire de la 2me légion de la garde civique, à la plaine du Chien-Vert. Un seul garde manquait à l'appel.

Les journaux continuent à s'occuper des meetings, chacun à sa manière. Le Courrier belge persiste à soutenir cette misérable singerie d'habitudes étrangères, dont aucune nécessité populaire ne motive chez nous l'importation. Il est piqué au jeu, dit-il, de voir tomber sus à un pauvre ouvrier, non-seulement la presse ministérielle, mais encore des organes de l'opposition. Sans doute le décri général n'est pas une preuve certaine qu'une doctrine nouvelle soit mauvaise, mais il n'est pas moins absurde de soutenir toute doctrine nouvelle par cela seul qu'elle provoque un tolle unanime. Le raisonnement du Courrier belge qui conclut en faveur des meetings de l'horreur qu'ils inspirent, nous rappelle l'argument a baroco de l'école: omnes bestia est animal homo est animal ergo bestia.

Cependant le Courrier essaie de prouver que la doctrine du Volksvriend a été qualifiée fausement par plusieurs journaux, et justifie son client d'avoir, comme nous l'avons dit, prêché l'assassinat politique, la répartition égale des biens et le pillage de la banque Belgique. Il nous défie de rien citer qui justifie de pareilles incertitudes.

Le Courrier belge nous dispense lui-même de ce soin, en reproduisant, comme un étourneau, le passage même par lequel Kats comparant Louis-Philippe à Alibab, trouve cent fois plus de générosité dans la conduite de l'Assasia que dans celle du roi.

Quant à la loi agraire, le Courrier belge nierait-il que la plupart des numéros du Volksvriend, à l'origine, ont porté pour unique annonce celle de l'Ontschatbaere (inestimable) constitution de Charles Feste, qui établit des Sages, chargés de répartir tous les biens sociaux à doses égales, et que jamais, tout en se présentant calomnié, il n'a voulu rejeter cette naïve théorie.

Quant au pillage de la banque Belgique, le Volksvriend s'est expliqué, après coup, en prétendant qu'il ne s'était jamais agi que de la banque hollandaise dont les rapines reviennent régulièrement au peuple, par voie de revendication, puisqu'elle s'était approprié les domaines nationaux. Nous voulons bien admettre cette justification tardive, mais qu'en dit le Courrier belge, constant défenseur de la banque hollandaise. (Belge.)

LIÈGE, LE 19 SEPTEMBRE.

ELECTIONS PROVINCIALES.

C'est demain qu'a lieu la réunion préparatoire pour les élections au conseil provincial. Nous le rappelons à tous les ayant-droit de voter.

Nous nous sommes bornés jusqu'ici à faire remarquer dans notre journal, comment l'intérêt particulier des électeurs se trouvait lié, sous plusieurs rapports, au sort des prochaines élections, attendu le grand nombre d'attribu-

tions importantes pour le commerce, pour l'industrie et pour l'agriculture, confiées aux conseils. Nous croyons même avoir démontré comment les électeurs pourraient voir attaqués les intérêts de leur fortune, si les assemblées provinciales étaient composées d'hommes inactifs et sans lumière, et enfin comment au contraire le zèle pour la chose publique et l'expérience des affaires pouvaient favoriser le développement de la prospérité du pays.

Aujourd'hui ce n'est point seulement aux intérêts que nous voulons faire un appel.

Les fonctions d'électeur ont été confiées à un certain nombre de citoyens, mais il faut qu'ils y songent, ce n'est point seulement dans leur intérêt que le législateur les a choisis, c'est dans l'intérêt de tous.

Le législateur a pensé que chez une certaine classe de citoyens se trouvaient des lumières et de la moralité, il les a donc chargés du soin de nommer un certain nombre de magistrats exerçant une partie du pouvoir social, et administrant les affaires générales du pays.

Les électeurs ont donc des devoirs très-graves à remplir envers leurs concitoyens et ils peuvent forfaire à ces mêmes devoirs de plusieurs façons. D'abord en accordant leur suffrage à des candidats qui ne posséderaient point les qualités nécessaires pour faire de bons magistrats, et en les préférant à d'autres, qui évidemment seraient plus aptes à remplir leur mandat. Les électeurs peuvent aussi manquer à leurs devoirs en négligeant l'exercice de leurs droits. La loi leur a imposé une véritable obligation. L'électeur doit prendre part au scrutin, tout comme le garde civique doit dans l'occasion veiller au maintien de l'ordre, comme le juré doit rendre la justice. Et l'électeur qui refuse son concours à l'acte le plus important de la vie publique des gouvernements constitutionnels, est un mauvais citoyen.

Comme nous venons de le dire, le législateur a confié l'exercice des droits électoraux aux citoyens qui présentent des garanties de moralité et d'instruction; c'est donc un vote éclairé et consciencieux que la loi leur demande; l'électeur, jaloux d'accomplir ses devoirs, doit donc examiner avec soin la question des diverses candidatures parmi lesquelles il aura à se prononcer, et c'est surtout dans les assemblées préparatoires qu'il pourra acquérir les lumières qui doivent guider ici sa conscience; puis en définitive, c'est dans l'assemblée préparatoire qu'on peut assurer le triomphe des candidatures. Après, il sera trop tard. Ne l'oublions pas.

Nous ne saurions donc trop insister auprès des électeurs, et les engager trop vivement à assister à l'assemblée préparatoire qui a lieu demain, à trois heures de l'après-dînée, à la Société d'Emulation.

Nous avons déjà exprimé notre opinion sur la liste des candidats publiée sous les auspices du comité libéral. Cette liste renferme sans aucun doute des noms très dignes de fixer l'attention des électeurs. Nous citerons ceux de MM. Nagelmackers, banquier; Mockel, conseiller à la cour; Visschers, avocat; Destrievaux, professeur à l'université; d'autres encore sont des hommes recommandables.

Nous avons entendu regretter de ne point voir figurer sur cette même liste quelques noms d'autres industriels probes et éclairés, on cite MM. Lamarche et Regnier Poncelet.

D'UN ÉCUEIL À ÉVITER DANS LES ASSEMBLÉES PRÉPARATOIRES.

Les assemblées électorales préparatoires sont fort utiles, en ce qu'elles fixent l'attention des électeurs sur un certain nombre de candidats qui, ayant réussi dans une assemblée nombreuse, offrent par là même plus de chances des succès.

Les assemblées préparatoires n'ont un véritable caractère d'utilité que lorsqu'elles sont fort nombreuses. La masse des électeurs ne peut en effet se croire liée par la décision d'un très-petit nombre; mais lorsque la réunion devient imposante par le nombre et la qualité des électeurs qui prennent part à ses opérations, il est prudent pour la majorité de se réunir même à l'avis d'une minorité, plutôt que d'éparpiller de nouveau les suffrages.

Si les électeurs montraient assez d'abnégation d'eux-mêmes, assez de zèle pour la chose publique, pour se rendre à deux réunions successives, placées à une distance convenable, le meilleur parti à tirer de la première assemblée serait d'imprimer textuellement le procès-verbal de la séance, en in-

Charles Ier est assis. Sa main droite repose sur l'épaule de sa fille Elisabeth, évanouie à ses pieds; de l'autre main il presse le jeune duc de Gloucester qui s'élançait vers lui pour l'embrasser. Il vient de lui dire sans doute ces paroles qu'un condamné d'une trempe peu commune seul pouvait prononcer froidement une heure avant de monter à l'échafaud:

« Ecoute-moi bien, mon fils, ils vont couper la tête à ton père; peut-être voudront-ils te faire roi; mais prends-y bien garde. Tu ne peux pas être roi tant que tes frères aînés, Charles et Jacques, seront vivants. Ils couperont la tête à tes frères, s'ils peuvent mettre la main sur eux; peut-être qu'à la fin ils te la couperont aussi. Je t'ordonne donc de ne pas souffrir qu'ils te fassent roi. »

On conçoit que la princesse Elisabeth se soit évanouie en entendant son père proférer avec calme cette terrible condamnation. Ceci répond aux reproches que plusieurs personnes font au peintre, d'avoir représenté la fille de Charles Ier dans un état presque complet d'insensibilité. L'évêque Juxon, qui est dans le fond, contemple la scène et la complète.

Le peintre semble avoir été préoccupé dans la composition de son œuvre, de la nécessité de concentrer autant que possible l'émotion de la situation touchante qu'il choisissait, sur un seul personnage, sur une seule figure. Nous l'avons déjà félicité d'avoir écarté tout à fait la vue de l'échafaud. Nous ne lui reprocherons pas les moyens qu'il a employés, puisque nous reconnaissons qu'il est parvenu à son but, celui d'ébranler le spectateur. Cette figure de Charles Ier est admirable de vérité. Il y a dans la noblesse de ses traits, dans la vivacité de sa douleur, dans la résignation de son regard à la fois du père, du chrétien et du gentilhomme. Plus vous la contemplez, plus le sentiment profond que vous découvrez vous saisit et vous attache. On voit que le peintre n'a pas couru à la recherche du tragique, encore moins du théâtral. La douleur de Charles Ier est calme et silencieuse. Il lève les yeux au ciel avec lenteur et sans effort, comme pour protester de son innocence et confier ses enfants à la garde de Dieu. Mais tout le sentiment de la situation est dans cette admirable tête. La pose de l'enfant, dont on voit à peine de la figure et du mouvement

purement physique et presque tourmenté que le peintre lui a donné; contribue peu au pathétique de la situation. Quant à la jeune fille, elle n'est plus en scène; l'excès de la douleur l'a terrassée; elle a épuisé; elle ne sent plus rien; elle est morte pour le spectateur, et si la pensée en allant de la femme brisée par la douleur au condamné, plus fort que la douleur, retire de cette comparaison une idée plus profonde de la fermeté du malheureux roi, il faut convenir que le peintre s'est privé volontairement de la représentation d'une angoisse toujours si déchirante et si palpitante sur un visage de femme.

Le froid et l'impassibilité de la mort sont sur le front d'Elisabeth, et cette figure immobile n'a d'expression que parce qu'elle concourt à rendre plus sublime la puissance de tristesse de Charles Ier qui semble dire: Seigneur, je boirai ce calice, puisque c'est votre volonté. Du reste; nous le répétons, nous laissons le peintre maître absolu de ses moyens; la composition et la disposition de son sujet sont le secret de son génie. Mais s'il donne à l'un de ses personnages un rôle subalterne qui nuise à l'effet de la situation ou tout au moins n'y ajoute rien, nous nous croyons en droit de le critiquer. C'est ainsi que nous reprocherons le manque d'expression et l'inutilité de son évêque Juxon, qu'il a relégué dans l'ombre. Comme homme historique, ce n'est point là le prélat courageux qui accompagna Charles premier sur l'échafaud même, et à qui ce malheureux monarque dit cette mémorable parole: Remember (souvenez-vous), dernière et laconique recommandation qu'aucun historien encore n'a pu expliquer. Comme prélat il semble trop absorbé par sa douleur et oublie la haute mission de son ministère, qui est de fortifier les hommes aux portes de l'éternité. L'évêque Juxon, dans le tableau de M. Wappers, dit le franchement, semble plutôt un vieux serviteur du roi, qui croise les mains, en signe de détresse, tant l'image du supplice, rappelée par les paroles de son maître, l'a rempli de terreur. Nous désirons que M. Wappers comprenne bien sur quoi porte notre critique. Nous ne voulons pas lui indiquer la part que son évêque aurait dû prendre à la situation; ce serait substituer notre opinion à la sienne; mais nous disons, que, tel qu'il l'a conçu, ce quatrième personnage

ne contribue pas à l'effet du tableau, qu'il est par conséquent inutile, et en fait d'art, ce qui est inutile est mauvais.

Sous le rapport de l'exécution, ce tableau est digne en tout point de la réputation de M. Wappers. L'on pourrait bien reprocher à la pose de Charles Ier une erreur de dessin; mais comme cette erreur ne choque que par réflexion et ne nuit en aucune manière à l'effet du tableau, nous ne nous y arrêtons pas. Ce qu'il faut avant tout au peintre, c'est que l'illusion soit telle que rien dans l'exécution de l'œuvre ne distraie l'esprit de sa contemplation. Le peintre qui est parvenu à obtenir cette harmonie si désirable de l'ensemble, peut avoir les défauts qu'il peut y avoir dans son ouvrage. De pareilles fautes de détail n'en diminuent pas le mérite. Il est dans ce tableau deux choses que nous admirons; c'est la main gauche de Charles Ier qui soutient le duc de Gloucester, quoiqu'elle soit un peu forte, et surtout la chevelure blonde de l'enfant et de la princesse Elisabeth. Jamais le pinceau de M. Wappers n'avait atteint ce degré de correction, de moelleux et de légèreté.

Nous avons déjà dit notre opinion sur la figure d'Elisabeth, en ce qui regarde l'expression. Nous trouvons qu'il y a peut-être de l'exagération dans la teinte violacée de la lèvre inférieure. Comme ce que M. Wappers semble avoir eu en vue d'éviter, c'est le reproche de viser à l'effet, nous n'hésitons pas à lui dire qu'une pâleur moins mortelle, pour nous exprimer ainsi, aurait paru plus naturelle.

En somme, le tableau exposé par M. Wappers répond-il à ce que nous attendions de lui? Nous sommes heureux de le proclamer. Cette nouvelle œuvre est un véritable progrès. M. Wappers, à force de sagesse, de simplicité et de sentiment, s'est débarrassé dans cette composition de tout ce que son talent avait encore de jeune et d'exagéré. Il n'a fait d'effort, ni de drame, ni de couleurs, et il a produit un tableau chaud de couleur et pathétique de vérité et de grandeur. En face d'un aussi louable progrès, nous n'avons pas le courage de pousser plus loin la critique des détails, nous laissons ce soin à d'autres; nous n'avons pas encore le sang-froid de nous soustraire à l'impression d'un ensemble pour en analyser les parties qui concourent à son harmonie.

Quant tous les candidats dont les noms seraient sortis de l'urne et le nombre de voix qu'ils auraient obtenu.

Dans une séance suivante, les choix ayant déjà acquis un certain genre de fixité, la majorité exprimerait nettement sa volonté, et ses élus représenteraient bien évidemment l'opinion générale de l'assemblée.

Mais les réunions, depuis quelques mois, sont déjà devenues assez nombreuses pour qu'il ne faille pas, à notre avis, tenter ce moyen. On ne peut considérer comme le résultat d'un premier ballottage la liste publiée par le comité libéral, parce que cette assemblée n'a pas été assez nombreuse et que toutes les opinions n'ont pas été représentées. Cependant demain MM. les électeurs se réunissent, et, s'ils ne se sont pas concertés, il est à craindre que les suffrages ne se répartissent sur un très grand nombre de candidats.

Ce qu'il faut donc tâcher de faire avant l'assemblée de demain, c'est de s'entendre sur un certain nombre de candidats pour lesquels on s'engagera à voter. Si les électeurs bien intentionnés ne prennent pas ce parti, il est à craindre qu'une minorité compacte, profitant de l'incertitude d'un grand nombre, ne parvienne à l'emporter, et les choix de l'assemblée ne seraient pas en définitive ceux de la majorité de ses membres.

De la prudence donc, et que les hommes qui s'honorent d'une espèce de confraternité, de solidarité, se communiquent leur pensée, et arrêtent leurs choix! Quand, par ce système, une opinion ne parviendrait pas à se manifester tout entière, mais ne ferait adopter qu'une partie de ses candidats, elle arriverait au moins à un résultat presque certain; et ce résultat représenterait effectivement l'avis de la majorité, si les électeurs n'ont pas formé de coterie, mais ont étendu le cercle de leurs relations à tous les hommes qui professent la même opinion qu'eux.

Qu'il nous soit donc permis d'appeler l'attention de MM. les électeurs sur deux points principaux: qu'ils se rendent dans le plus grand nombre possible à la réunion de demain; et que, bien unis, ils mettent un obstacle aux intrigues des coteries de tous les partis.

Le *Moniteur français* du 17 septembre, publie une ordonnance du roi des français, qui ordonne la publication de la convention postale, conclue entre la France et la Belgique le 27 mai 1836.

Il résulte de cette convention, qui doit être mise à exécution dès le premier octobre prochain, que les heures de départ et d'arrivée sont fixées invariablement à six heures du soir, pour le départ tant de Paris que de Bruxelles; et à une heure de relevée au plus tard pour l'arrivée tant à Paris qu'à Bruxelles. Le service de courrier entre Paris et Bruxelles par Valenciennes et Mons sera exécuté en malles allant train d'estafettes, lesquelles devront opérer le transport des correspondances d'une des deux capitales à l'autre, ainsi que des lieux intermédiaires, en dix-neuf heures au plus.

Le *Mémorial Bordelais* publie la nouvelle suivante, qui est fort importante, si elle est vraie:

« D'après notre correspondance de Madrid, du 7, le semestre des rentes d'Espagne, payable le 1^{er} novembre prochain, sera exactement soldé. Nous ignorons comment le trésor espagnol s'y sera pris pour réunir la somme nécessaire, mais l'assurance positive de ce fait avait déjà imprimé un mouvement favorable à la bourse de Madrid du 6.

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer avec quelque certitude cette importante nouvelle; car la banqueroute de l'Espagne entraînerait des sinistres et des pertes énormes sur tous les marchés de l'Europe. »

« Hier un grand nombre d'électeurs libéraux de cette ville et de Hodimont, réunis au foyer de la salle de spectacle; ont nommé un comité chargé de s'entendre sur le choix des candidats à présenter aux prochaines élections provinciales.

Ont été nommés: *président*: M. Lejeune; *docteur en médecine et conseiller communal*: MM. Herla, avocat; Gros-fils-Gérard, conseiller communal et colonel de la garde civique; A. Bouchez, docteur en chirurgie; A. Moxhet, négociant; Arnoldy, négociant échevin, de Hodimont, et L. Faux, rentier et conseiller communal à Verviers. Ce comité nommera dans son sein un vice-président, un trésorier et un secrétaire. (*Journal de Verviers.*)

— Mme Malibran est tombée malade à Manchester. Voici ce que nous trouvons dans le *Globe* à ce sujet:

On écrit de Manchester, 14 septembre: « L'indisposition de Mme Malibran devient chaque jour plus alarmante. L'hôtel qu'elle habite retentit de ses gémissements. Elle avait chanté dans le quatuor de *Fidelio* et consenti à faire sa partie dans un duo avec Caradori Allan. Le tonnerre d'applaudissements par lequel elle a été accueillie s'était à peine calmé, que cette grande artiste quelques instants auparavant si brillante, si animée, tomba sans connaissance. On a fait appeler aussitôt un médecin, qui a pratiqué une saignée. Après la représentation, Mme Malibran a été transportée à l'hôtel *Masleyarms*, où elle est encore. M. Willeret, l'un des membres du comité musical, a appris au public l'indisposition de Mme Malibran et l'a prié de permettre à Caradori Allan de prendre sa partie dans un quinquetti de *Cosi san tutti* et d'écouter un morceau de M. de Bériot, au lieu du duo dans lequel sa femme avait une partie.

P. S. Mme Malibran est mieux. Son attaque est spasmodique. On ne croit pas encore qu'elle chante pour les fêtes. Ce fâcheux événement fera subir quelques modifications au programme.

Tous les journaux anglais continuent à donner la description de la fête musicale de Manchester, et en font le plus pompeux éloge. Le directeur-général est sir Georges Smart. Le premier grand concert (musique sacrée) a eu lieu le 13 septembre dans l'église collégiale. On a compté en tout 106 instrumentistes des plus habiles du royaume, et les chœurs se composaient de 134 exécutants. On a commencé par l'hymne du couronnement. La seconde partie s'est ou-

verte par un choix de morceaux du *Requiem* de Mozart. Il y avait 3,000 auditeurs, dont 800 occupaient des sièges dans la tribune des patrons, dont l'entrée avait été fixée à 1 liv. 1 schilling. Le concert du soir, au théâtre, a été des plus brillants et fort applaudi.

— L'entrée du général Gaines, commandant des forces des États-Unis, sur le territoire du Texas, et la réquisition qu'il avait adressée aux gouverneurs des états voisins, pour avoir des renforts de milice, étaient des atteintes tellement graves à la neutralité, qu'il était difficile de croire que l'autorité fédérale pût les sanctionner par son approbation manifeste. Le général Jackson, qui se trouvait à cette époque à sa maison de l'Ermitage, dans l'état de Tennessee, vient d'écrire au gouverneur de cet état, une lettre par laquelle il désapprouve formellement l'appel des nouvelles milices. Mais il ne dit pas un mot de l'invasion du territoire mexicain par le général Gaines.

— On lit dans une feuille anglaise, le *Norwick Mercury*: Vendredi, 24 du mois dernier, un singulier phénomène s'est manifesté dans le village de Parson (Drove), près Wisbech. Les moissonneurs ont vu s'élever du sol, vers quatre heures du matin, une épaisse exhalaison dont la densité n'a cessé d'augmenter jusqu'à environ sept heures, moment où elle est devenue si épaisse et si noire, que les charrettes qui cheminaient en différentes directions en vinrent à se heurter, d'où il résulta une grande confusion, leurs conducteurs ne pouvant se voir à dix pas de distance.

En résumé, les travaux furent complètement arrêtés jusqu'à environ huit heures, où l'exhalaison disparut et fit place à une atmosphère claire et chaude. L'exhalaison entraînait dans les maisons comme une épaisse fumée laissant les parquets et les meubles couverts d'animalcules. Un témoin oculaire se souvient d'avoir vu un phénomène semblable il y a environ 27 ans, dans Marshland.

— Voici un trait de mœurs anglaises rapporté par le *Bell's life in London*:

« Un pari sur un massacre de rats par les deux chiens *Crab* et *Nattle* s'est engagé le 3 du courant dans un lieu situé à quelques milles de Kenilworth. On avait parié 50 l. st. (1,250 fr.) sur celui des deux chiens qui tuerait cinquante rats dans le moins de temps. Un pari accessoire sur le chien qui combattrait le premier fut gagné par *Crab*. On mit cinquante rats dans un trou, et on y introduisit la chienne *Nattle*; elle se mit aussitôt à l'ouvrage, et achova sa tâche en 6 minutes 39 secondes. Ensuite on nettoya le trou, on y plaça cinquante autres rats, et on y fit entrer *Crab*: celui-ci tomba sur sa proie avec une ardeur extraordinaire, et tua les rats en 6 minutes 11 secondes, c'est-à-dire qu'il eut un avantage de 28 secondes sur sa concurrente. *Crab* s'est bien comporté, il a profité de toutes ses chances, mais *Nattle* laissa deux fois échapper un rat, et cela lui fit perdre quelques secondes; jamais il n'avait été vaincu auparavant dans des exploits de ce genre.

— Un voleur bien connu sous le nom de William Goodvin a été arrêté mardi, à Kendal en Angleterre, par un inspecteur de police, Kendrick, renommé pour ce genre de captures. On avait saisi sur Goodvin une forte pince et un paquet de fausses clés. L'inspecteur, pour conduire son prisonnier à Appleby, ville voisine, le fit monter dans une carriole après lui avoir mis les fers aux pieds. Pour plus de sûreté, il l'attacha par le poignet gauche à l'un des côtés de la carriole.

« Ces précautions sont fort inutiles, disait Goodvin, on ne prouvera contre moi aucun vol qui puisse me faire condamner au gibet ou à la déportation: j'en serai quitte pour trois mois, ou tout au plus une année de prison; cela ne vaut pas en vérité la peine de se sauver: je méditerai pendant ma retraite sur les moyens de n'être plus repris une autre fois. »

L'inspecteur Kendrick, rassuré par ces propos, traita civilement son captif; lorsqu'ils descendaient dans les auberges, ils mangeaient et buvaient familièrement comme des voyageurs associés pour la même affaire. Enchanté de la résignation de Goodvin, l'inspecteur consentit à lui dégager la main gauche, et se contenta de lui laisser des entraves aux pieds. Ils n'étaient plus qu'à une lieue d'Appleby, lorsque Goodvin se jeta tout à coup sur son gardien, l'étouffa presque en lui serrant la gorge avec les mains, le garotta, lui enleva tout son argent, son manteau, une paire d'excellentes pistolets à piston, et jusqu'aux clés de son logis. Il emmena aussi le cheval et la carriole. On ne sait pas ce que le cheval est devenu, la voiture a été retrouvée brisée en pièces dans une carrière.

— Il existe en Dalmatie, à Cunovaz, un berger âgé de 116 ans, et qui a un fils ayant déjà atteint sa soixante-dixième année. Sa mémoire est fraîche, sa vue excellente; il n'a perdu que deux dents, et conduit encore tous les jours ses troupeaux au pâturage. Dans les réunions de villageois morlaques, où l'on boit copieusement, il ne se laisse vaincre par personne pour porter et accepter de nombreuses santés.

— On lit dans un journal anglais:

« L'obésité de Lablache a singulièrement amusé nos dilettanti de province, dans la tournée qu'il vient de faire, et qui a du être d'un grand rapport pour les artistes italiens. Devant Leicester, l'avant-train de la voiture qui les portait s'est tout à coup brisé, et la voiture a versé. Au moment même où l'équipage roulait, Ivanoff cria d'une voix émue: « Tenez vous ferme. » On est parvenu difficilement à dégager Mlle Assandri, enseveli sous le colossal Lablache, et qui aurait été infailliblement étouffée, si l'on ne lui avait porté secours. La foule, accourue sur le théâtre de l'accident, a fait éclater son hilarité, en voyant l'étrange physionomie de Lablache, qui a fini par rire lui-même de sa mésaventure. A Leicester, les artistes rencontrèrent le duc de Brunswick qui se disposait à se rendre à Manchester; il offrit à Lablache une place dans sa voiture pour le reste du voyage: cette offre fut acceptée. Dans le trajet, l'imposante attitude du célèbre chanteur donna lieu à plus d'une méprise. On s'imaginait que le plus gros des voyageurs devait être le duc. Pendant le relai de Derby, une vieille femme s'étant approchée de la voiture et ayant

regardé successivement le prince et Lablache, se mit à lui dire avec vivacité: « Il n'est pas étonnant que le ballon se soit abattu, avec un poids de votre force. Mme Graham a eu tort de s'enlever avec vous. »

— Un nouveau roman du bibliophile P. L. Jacob doit toujours attirer l'attention. Celui qui vient de paraître, intitulé *une Femme malheureuse*, excite déjà bien des curiosités féminines. C'est en effet la vie d'une femme dans les différentes conditions où elle passe de l'enfance à la vieillesse; c'est une révélation de ces malheurs factices qui désenchantent trop souvent une jeunesse toute pleine d'illusions. Ce roman, composé comme il est écrit, avec une noble simplicité, renferme autant de vérités qu'un bon livre de morale.

— On cite presque toujours les diamans les plus célèbres par leur grosseur et leur prix, sans pouvoir indiquer le rapport du poids qui existe entre eux.

Le plus gros de tous les diamans connus est le *Grand-Mogol*; il pèse 179 karats 2 seizièmes; vient après le *Grand-Duc-de-Toscane*, appartenant à l'Autriche: ce diamant pèse 139 karats et demi.

Le régent, appartenant à la France, n'est que de troisième ordre: ce diamant pèse 136 karats.

Le Sancy, dont on a parlé il y a quelque temps comme devant être acheté par Louis-Philippe pour orner le pommeau de son épée, appartient à un seigneur russe: ce diamant ne pèse que 55 karats.

Le *Grand-Mogol* est à peu près gros comme une noix, et le régent comme une grosse noisette.

La valeur commerciale de ces quatre diamans est de plus de cinquante millions de francs.

Température de la terre. — M. Texier, après avoir traversé toute l'Asie mineure, vient d'arriver à Trébisonde. M. Texier a formé des collections minéralogiques et géologiques très-nombreuses. Il a traversé la chaîne du Taurus avec un officier d'artillerie qui en a mesuré la hauteur en plusieurs points. M. Libri, de l'académie des sciences, pense que ces mesures auront un grand intérêt pour les physiciens; car, dit-il, si on a démontré par l'invariabilité de la durée du jour que la température moyenne de la terre n'a pas varié depuis deux mille ans, on est bien loin d'avoir démontré la constance des températures à la surface, et surtout des maxima et des minima. Les anciennes observations propres à établir des comparaisons sont très-rares, et si le problème reste encore non résolu, c'est qu'on manque d'éléments nécessaires.

Or, les observations dont parle M. Texier permettront de discuter les observations que Xénophon avait faites dans les mêmes localités pendant la retraite des dix milles. Xénophon parle de neiges perpétuelles, de vin gelé dans les outres et de symptômes de somnolence et d'asphyxie semblables à ceux que Solander et ses compagnons ressentirent dans le voyage aux terres australes. D'après les observations de M. Texier et de son compagnon, la hauteur du Taurus étant déterminée, on pourra savoir si les mêmes phénomènes se reproduiraient aujourd'hui à l'époque de l'année où Xénophon traversa ces montagnes.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 19 SEPTEMBRE.

Naissances: 5 garçons, 7 filles.

Décès: 3 garçons, 3 filles, 2 hommes, 2 femmes, savoir: Thomas Joseph Godefroid, âgé de 77 ans, capitaine pensionné, derrière le Palais, veuve de Cornélie Claessens. — Joseph Rouffart, âgé de 68 ans, journalier, faubourg Ste-Marguerite, veuf de Marie Ledent. — Jeanne Tiry, âgée de 63 ans, couturière, faubourg St-Léonard, épouse de Henri Peters. — Anne Marguerite Piette, âgée de 41 ans, sans profession, rue Porte aux Oies, épouse de Jean Math. Biémont.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Mardi 20 septembre 1836, troisième début de M. Edouard. La deuxième représentation d'une *DAME DE L'EMPIRE*, vaudeville en un acte, de MM. Ancelet et Paulin. La première partie du *MAITRE DE CHAPELLE*, opéra comique, musique de Paër. LE CHALET, opéra-comique en un acte, musique d'Adam. LA MARRAINE, vaudeville en un acte de M. Scribe. Ordre du spectacle: 1^o LA MARRAINE; 2^o LE MAITRE; 3^o UNE DAME; 4^o LE CHALET.

Incessamment la 3^e représentation de l'*ECLAIR*, opéra; la première représentation des *DEUX REINES*, opéra; la première représentation de la *MARQUISE DE PRÉTINAILLE*, vaudeville nouveau.

En attendant: ROBERT LE DIABLE. Incessamment: la *MUETTE*, grand opéra.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv. Pont.

STOCKFICHES nouveaux détremés, ANCHOIS de Marseille, chez L. ANDRIEN fils, rue Souverain-Pont. 98r

POUR CAUSE DE DÉPART.

A VENDRE

UN SUPERBE COUPÉ ayant peu roulé. S'adresser quai d'Avroi, n^o 621. 73

ON DEMANDE UNE FILLE, au fait d'ouvrages d'un ménage, munie de bons certificats. S'adresser au n^o 19, sur le Marché. 61

AU MAGASIN, PLACE VERTE, N° 780 A LIÈGE.

On trouve UN ASSORTIMENT de QUELQUES MILLES CHALS BROCHÉS et IMPRIMÉS depuis le prix le plus bas jusqu'au prix le plus élevé. UN ASSORTIMENT de SOIERIE en GROS de NAPLE, marceline, poul de soie, satin turc, soie écossaise en toute couleur et qualité; grand assortiment de soie noire en deux anses larges. Echarpes, colliers, fichus, foulards, cravates de soie noire et de fantaisie. Quelques cents pièces bengaline et cotonette fine à carreaux Les dessins les plus nouveaux. Merinos broché et imprimé et uni en toute qualité. — Mille caleçons et gilets confectionnés en flanelle depuis fr. 2 50, jusqu'à fr. 15, idem Japans, gilets, caleçons en cachemire, en laine de France, tissé et tricoté. Bas de laine de France pour femmes, hommes et enfants. Très grand assortiment, idem tricoté. — Bas, chaussettes et gants de soie et demi soie à jour et uni, et toujours quantité de marchandises achetées au dessous du cours. Le tout au prix le plus bas possible.

Un dépôt de couvertures de laine fine. 45

Des APPRENTIS peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

Le MARDI 4 octobre 1836, à 10 heures, le notaire PAQUE vendra aux enchères publiques, pardevant M. O. hoven, juge de paix des cantons de l'Est et du Nord de cette ville, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais, UNE MAISON sise à Liège, rue sur les Aires, n° 532, joignant à M. Grandjean et au béguinage St. André, occupée par Joseph Quoilin, charretier, et Marie Leponse, son épouse. — Aux conditions que l'on peut voir audit bureau et on l'étude du notaire. 71

M. DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le 13 octobre 1836, à 10 heures du matin LE BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE DE LA VILLE DE LIÈGE, fera vendre en deux lots, dans la salle de ses séances rue Vinave d'Ille n° 42 en cette ville,

LA MAISON

connue sous le nom de MAISON DES PAUVRES EN ILE, située à Liège, rue Vinave d'Ille, n° 42, susdit. Le 1^{er} lot, a une façade de 6 mètres 20 centimètres, une superficie de 119 mètres 4 centimètres et joint à Mad. Neuville;

Et le second a une façade de 7 mètres 50 centimètres, une superficie de 380 mètres 5 centimètres et joint à M. Mineur;

La mise à prix du 1^{er} lot est de 17,000 frs, et celui du second, de 33,000 frs.

S'adresser, pour prendre connaissance du plan et des conditions de la vente, tant en l'étude dudit notaire, qu'au local des pauvres en Ile. 73

Le MERCREDI, 21 septembre 1836, à 10 heures, le notaire PAQUE, vendra aux enchères publiques, en son étude, rue Souverain-Pont,

UNE MAISON,

Avec grange, étable, four, fournil, puits, et un bonnier de jardin, prairie et terre dont la majeure partie est plantée d'arbres à fruits, formant un ensemble situé au *Triche-Marson*, à JURILLE, joignant à Rasquin Defflandre, à Henri Detongre et au chemin. 68

ADJUDICATION DÉFINITIVE

D'UNE PIÈCE DE FONDS,

Sise à ANS, en lieu dit *Ruelle de Liège* et mesurant 7 verges grandes environ.

Cette vente aura lieu au bureau de la justice de paix du quartier de l'Onest de la ville de Liège, rue Mont-St-Martin, le jeudi 22 septembre 1836, par le ministère du notaire PARMENTIER, sur la mise à prix actuelle, par suite de surenchère, de 770 francs (outre 2 muids 1/2 épeautre de rente). 51

MINISTÈRE DES FINANCES.

ADJUDICATION de 1500 mètres de DRAP VERT, 4000 mètres de DRAP MARENGO, 300 mètres d'ÉCARLATE et 200 mètres de DRAP BLEU pour l'administration de la masse d'habillement de la douane.

L'adjudication des fournitures ci-dessus désignées aura lieu le 27 septembre 1836, à une heure après-midi au ministère des finances où l'on peut prendre inspection des échantillons types et du cahier des charges tous les jours, le dimanche excepté, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée.

Les soumissions sur timbre et cachetées seront remises dans la boîte à ce destinée au plus tard le jour susdit à l'heure précitée.

Tout fabricant qui voudra prendre part à l'adjudication, devra joindre à sa soumission un certificat tant de l'autorité locale du lieu de son domicile, que de celle où ses deux cautionnaires sont domiciliés, le dit certificat constatant que le soumissionnaire et ses cautionnaires offrent toute garantie. — Bruxelles, le 30 août 1836.

Pont le ministre des finances.
Le secrétaire général par interim. (signé) DUJARDIN. 11

UN DOMESTIQUE jeune peut se présenter AU CAFÉ DU MIDI, à Liège, vis-à-vis le Spectacle, ainsi qu'une BONNE FILLE DE QUARTIER. 60

RACAHOUT DES ARABES

ALIMENT des convalescents, des dames, des enfants, des vieillards, et des personnes délicates. Seul approuvé par deux rapports de l'Académie Royale de médecine, 60 certificats des plus célèbres médecins, et deux brevets accordés à M. de LANGENIER. Prix: 4 fr. le flacon, rue Richelieu, 26, à Paris, où l'on trouve les

SIROP et PATE de NAFÉ d'ARABIE

pour guérir les rhumes, catarrhes, toux, enrouemens, asthmes, coqueluches et autres maladies de poitrine. UN dépôt est établi à Liège rue pont d'Isle, à l'arbre d'or n° 831, chez M^r Froidhise, fils. 920

Mémoire sur la guérison sans mercure des MALADIES SECRÈTES

ET DES DARTRES,

Par la méthode végétale dépurative et rafraîchissante du docteur BELLIOL, rue des Bons Enfants, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et la pomnade anti-dartreuse dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvés par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, en date du 2 mars, 1833. (Voir l'ouvrage annoncé).

Brochure de 250 pages (2^e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même, prix: 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste; on le trouve ainsi que les médicamens dans les villes ci-après désignées: à Liège, chez M. Albert, pharmacien, rue Souverain-Pont, n° 604; à Bruxelles, chez M. Van Hisberg, pharmacien, place de la Monnaie, n° 5.

ET DANS LES VILLES SUIVANTES:

A Courtray, chez M. Deboey, fils, pharmacien, rue de Tournay, n. 6; à Gand, chez M. Depaëps, pharmacien, rue Vieux-Bourg, n. 18; à Louvain, chez M. Smout, rue de Bruxelles, n. 50; à Malines, chez M. Smout, pharm., rue Bailles-de-fer; à Mons, chez M. Van-Miert, pharmacien, rue de Nimy, n. 172; à Namur, chez M. Jourdain, pharmacien, rue de Gravrière, n. 1051; à Nivelles, chez M. Lemaire, pharmacien; à Ostende, chez M. Boucherie, pharmacien; à Verviers, chez M. Etienne, pharmacien, rue des Récollets, n. 61; à Ypres, chez M. Frison-Vanoutre, pharmacien; à Chaux-de-Fonds, (Suisse), chez M. Vielle, pharmacien. 921

En VENTE chez P. J. VOGLET, rue de l'Empereur, n. 20, à Bruxelles, et dans les dépôts de la Société, à Verviers, chez M. Fassin, chef du commissariat de district; à Arlon, chez M. Prat, chef de bureau au gouvernement provincial; à Alost, chez M. Bruneau, avocat; à Liège, chez M. Lenoir, libraire; à Fontaine-l'Évêque, chez M. Leroy, instituteur; à Tournay, chez M. Broquet, juge; au Rocux, chez M. Pourbaix, instituteur.

OUVRAGES EN VENTE:

Petit Almanach Belge, pour 1836.	10
Alphabet.	10
Premier livre de lecture.	25
Les petits livres du Père Lami, 2 vol. avec grav.	35
Les oeufs de Pâques.	20
Arithmétique élémentaire. 1 ^{re} partie.	20
Grammaire française élémentaire.	35
Géographie élémentaire.	45
Géographie de la Belgique.	25
Éléments de Chronologie et d'Histoire.	20
La Science du Bonhomme-Richard.	20
Maître Pierre, entretien sur la Physique.	25
Notions élémentaires d'économie politique.	25
Simon ou le Marchand Forain.	35
Robinson dans son île, avec grav.	30
Antoine et Maurice.	35
Le bon Fridolin et le méchant Thierry, 2 vol.	60
Découverte de l'Amérique, par Campe.	50
Mémoires de Silvio Pellico.	60
Constitution de la Belgique.	05
Traité sur les Outils et les Machines, par Babbage.	35
Michel Lambert, ou l'Économie domestique.	50
Conseils sur la Santé, ou Hygiène industrielle.	25
Minéralogie populaire.	25
Histoire abrégée des Inventions et Découvertes.	30
Histoire du petit Jacques.	20
Les Fables d'Esopé, avec grav.	20
Arithmétique élémentaire, 1 ^{re} partie.	20
Éléments d'Astronomie, ou Introduction à l'étude de la Géographie.	60
Almanach Belge pour 1836.	50
Almanach Belge (en flamand) pour 1836.	50
L'ami des Écoliers, révisé de l'allemand de Willusen.	40
Découverte de l'Amérique, 2 ^e partie.	50
Économie industrielle de l'ouvrier.	50
MM. les instituteurs jouissent d'une remise de 15 p. cent. Les envois se font en remboursement par l'administration des messageries Van Gend et compagnie. Tout envoi d'une valeur de 20 francs et au-dessus est affranchi par la Société.	

PASTILLES DE VICHY.

2 fr. la boîte, 1 fr. la demi-boîte.

Ces pastilles timbrées du mot *Vichy* ne se vendent qu'en boîtes portant la signature des fermiers, et le cachet de l'établissement thermal de *Vichy*. Elles excitent l'appétit, facilitent la digestion et neutralisent les aigreurs de l'estomac. Leur efficacité est aussi reconnue contre la pierre et la gravelle. (Voir l'instruction sur chaque boîte.) Chez MM. les pharmaciens suivants:

Vanhiensberg, à Bruxelles; Vancampen, à Anvers; (rue Reypdorff); Leboutte, rue du pont d'Avroy, à Liège; Descamp, à Bruges; Dockmin à Gand. 42

EAU ADMIRABLE ONDONTALGIQUE, de P.-J. LEBRUN

Seul dépôt pour Liège, chez GILLON-NOSSENT, rue du Pont-d'Isle, n° 32.

Cette EAU, nommée à juste titre admirable, est la plus puissante des spécifiques connus pour la conservation et le rétablissement des dents. Ses vertus sont facilement appréciées par les personnes qui en feront usage: elles reconnaîtront qu'elle enlève de suite le tartre des dents, qu'elle dissipe les mauvaises odeurs de la bouche, qu'elle guérit en peu d'instans l'atonie des gencives, les aphtes, les ulcères, elle est merveilleuse pour le scorbut, non-seulement comme remède, mais encore comme préservatif; elle donne à l'émail des dents une blancheur éclatante; appliquée pure sur les dents cariées, deux ou trois fois le jour, au moyen d'un petit de coton introduit dans la dent, elle arrête la carie, assouit le reste de la dent, et permet de la conserver. Les personnes qui feront usage de cette eau reconnaîtront facilement que nous n'avons nullement exagéré les qualités qui doivent la faire préférer à tous les spécifiques connus destinés au même usage. Prix un franc la bouteille P. J. LEBRUN.

BOURSES.

AMSTERDAM, LE 18 SEPTEMBRE.

Dettes actives,	51 7/8	Espagne, Ardois,	24 1/2
Billets de change,	22	Différée ancienne,	00

ANVERS, LE 19 SEPTEMBRE.

ANVERS, Det. activ.	105 0/0 P	NAPLES, Cert. Falc.	93 1/2
Det. différ.	44 0/0	STAT-RO. Lev. 1832.	100 1/2
Emp. de 48 mill.	104 1/2	à An. 1834.	99 1/2
HOLL. Dette active.	00		
Rente remboursab.	00 0/0 P		
Autriche, Métall.	101 3/4 P		
Lots de fl. 100.	000 0/0 A	Amst., c. jours.	112 1/2 p. A
de fl. 250.	4 6	Rotterdam, idem.	112 1/2 p. A
de fl. 500.	682 00 P	Paris, idem.	piar.
Polac. Lots d. 300.	114 3/4 P	2 mois.	fl. 3 1/2 p. A
de fl. 500.	133 1/2	Lond. p. Estr. c. j.	40 0/0 P
BRESIL. E. à L. 1824	84 0/0 P	2 mois.	39 1/2 p. A
ESPAG. Emp. 1834.	24 7/8 - 24 P	Hamb. p. 40 HB. c. j.	35 1/4
D. diff. 1834.	0 0/0	2 mois.	35 0/0
Dit. p. 1834.	0 0/0	Bruxelles et Gand.	114 p. c. pertes
Dettes différ.	8 3/4 78 P		

CHANGES.

ANVERS, Det. activ.	105 0/0 P	NAPLES, Cert. Falc.	93 1/2
Det. différ.	44 0/0	STAT-RO. Lev. 1832.	100 1/2
Emp. de 48 mill.	104 1/2	à An. 1834.	99 1/2
HOLL. Dette active.	00		
Rente remboursab.	00 0/0 P		
Autriche, Métall.	101 3/4 P		
Lots de fl. 100.	000 0/0 A	Amst., c. jours.	112 1/2 p. A
de fl. 250.	4 6	Rotterdam, idem.	112 1/2 p. A
de fl. 500.	682 00 P	Paris, idem.	piar.
Polac. Lots d. 300.	114 3/4 P	2 mois.	fl. 3 1/2 p. A
de fl. 500.	133 1/2	Lond. p. Estr. c. j.	40 0/0 P
BRESIL. E. à L. 1824	84 0/0 P	2 mois.	39 1/2 p. A
ESPAG. Emp. 1834.	24 7/8 - 24 P	Hamb. p. 40 HB. c. j.	35 1/4
D. diff. 1834.	0 0/0	2 mois.	35 0/0
Dit. p. 1834.	0 0/0	Bruxelles et Gand.	114 p. c. pertes
Dettes différ.	8 3/4 78 P		

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 19 SEPTEMBRE 1836.

Notre bourse a été faible aujourd'hui par la baisse de Londres du 17 courant Ardois ouvert 24 7/8 3/4 5/8 1/2 3/8 1/4 1/8 2/4 23 7/8 et resté cours à ce prix.

BRUXELLES, LE 19 SEPTEMBRE.

Dettes actives.	00 0/0 P	Chemin de fer.	402 1/2 P
Emp. R., fin cour.	101 1/8	Fourn. des Vénèes.	110 1/2 P
Emp. de 30 mill.	94 0/0	Châtelineau.	148 0/0 P
Emp. de v. 1832.	100 0/0	St-Léonard.	120 0/0 P
Act. Société Gén.	807 1/2	Verrières Charleroi	111 0/0 P
So. de Com. de exp.	146 0/0	Espérance.	121 5/8 et P
Ban. de Belgique.	125 0/0	Dettes actives. Hol.	00 0/0 P
So. de c. de S.-O.	111 0/0	Synd. d'annort.	00
S. Hauts-Four.	150 0/0	Lost. r. av. coup.	00 0/0
Banq. fonc.	103 0/0	inscrip.	97
S. du Cha. Flenn.	151 1/2	Métalliques.	103 0/0 P
Wasme-Horuu.	105 1/2	Naples.	93
Sclasin.	135	Emp. Ard. 1835.	24 0/0 P
Société nationale.	134 3/4	D. différée.	0 0/0 A
Levant de Flenn.	114 0/0	Id. 1835.	0 0/0
Charb. d'Ougrée.	120 0/0	A Brésil Rotsch.	85 5/8 P
Sars-Longchamps.	119 0/0	Rome.	101 3/4

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 SEPTEMBRE.

Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, ven. de Londres, ch. d'indigo, huile, 27 passagers, 10 chevaux et 5 voitures. — Le koff hanovrien Cérés, ven. de St-Petersbourg, ch. de vieux fer. — Le koff danois Jocke Claes, ven. de Swensborg, ch. de graine de navets. — La galjace mecklenb. Die Taube, ven. de Riga, ch. de bois. — La galjace meckl. Lizence, v. de Riga, ch. de bois. — Le schooner suédois Pehre ven. de Sterwick, ch. de bois. — Le brick norw. Neptunus, ven. de Gothenbourg, ch. de bois. — Le brick prussien Victoria, ven. de Memel, ch. de bois. — Le koff hanovrien Herberthus Hermanus, ven. de Memel, ch. de graine de lin. — Le koff hanov. Aurora, ven. de Bergen ch. de 2523 wagg. stockfish et 50 barils huile. — Le koff hanovr. Anna Sophia, v. de Carolinerziel, ch. de graine de navets.

PLACE D'ANVERS, LE 19 SEPTEMBRE.

VENTES.
Tabac. — On a cité 400 boucauts Maryland, le prix n'a pas été indiqué.
Sucre brut. — 100 caisses Havane blond à fl. 21 1/2.
Sucre raffiné. — 5,000 kilo. loms en papier, 5,000 dito dito sans papier, prix divers.
Café. — 100 balles Batavia à 32 3/8 cents. 100 dito dito à 32 c. 150 dito Brésil à 32 1/4 c. 120 dito St Domingue, prix divers.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 19 SEPTEMBRE 1836.

Froment vieux, l'hectolitre,	fr. 16 51.
Froment nouveau, l'hectolitre,	15 61
Seigle vieux,	14 74.
Seigle nouveau,	11 03

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.